

Seine
Normandie

AGGLOMÉRATION

Délégués :

En exercice :	101
Présents :	86
Pouvoirs :	13
Votants :	99
Suffrages exprimés :	98
Ont voté pour :	95
Ont voté contre :	0
Abstentions :	3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Communautaire du 20 juillet 2020

**DELIBERATION N°CC/20-96
-Finances & prospectives-
Budget annexe du SPANC
Compte Administratif 2019**

Les membres de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le 13 juillet 2020, par le président en exercice, se sont réunis lors de la séance du Conseil de Seine Normandie Agglomération, en salle Viking de l'Espace Philippe-Auguste, rue Riquier à Vernon, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 20 juillet 2020 à 19h00.

Etaient présents : Isabelle BESSAC (AIGLEVILLE) suppléante de Patrick MENARD, Jean-François WIELGUS (BOIS-JEROME-SAINT-OUEN), Geneviève CAROF (BOISSET LES PREVANCHES), Anne FROMENT PROUVOST (BOUAFLES), Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel CITHER (BUEIL), Jocelyne RIDARD (CAILLOUET ORGEVILLE), Guillaume GRIMM (CHAIGNES), René MATRINGE (CHAMBRAY), Jean-Michel DE MONICAULT (CROISY SUR EURE), Gilles LE MOAL (CUVERVILLE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF-PRES-VATTEVILLE), Vincent LEROY (DOUAINS), Patrick LOSEILLE (ECOUIS), Pascal DUGUAY (FAINS), Aline BERTOU (FRENELLES EN VEXIN), Xavier PUCHETA (GADENCOURT), Sarah BOUTRY (GASNY), Monique DELEMME (GIVERNY) suppléante de Claude LANDAIS, Stéphanie LEMERCIER (GUISENIERS) suppléante de Philippe FLEURY, Lorraine FERRE (HARDENCOURT COCHEREL), Quentin BACON (HARQUENCY), Vincent COURTOIS (HECOURT), Olivier DESCAMPS (HENNEZIS), Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT-HARICOURT), Yannick CAILLET (HOULBEC-COHEREL) suppléant de Moïse CARON, Michel PATEZ (LA BOISSIERE), Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE), Karine CHERENCEY (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE), Jérôme FOUCHER (LA HEUNIERE), Christophe BASTIANELLI (LA ROQUETTE), Sylvain BIGNON (LE CORMIER), Evelyne DALON (LE PLESSIS HEBERT), Isabelle RIONDET (LE THUIT) suppléante de Jérôme PLUCHET, Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Martine VANTREESE (LES ANDELYS), Léopold DUSSART (LES ANDELYS), Christian LEPROVOST (LES ANDELYS), Martine SEGUELA (LES ANDELYS), Didier COURTAT (MENILLES), Yves DERAËVE (MERCEY), Romain BOURGINE (MEREY) suppléant de Nouredine SGHAÏER, Michel LAGRANGE (MESNIL VERCLIVES), Hubert PINEAU (MEZIERES EN VEXIN), Bernard LÉBOUCQ (MUIDS), Florence CHIREZ (NEUILLY) suppléante de Pascal GIMONET, Thibaut BEAUTÉ (NOTRE DAME DE L'ISLE), Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Valérie BOUGAULT (PACY SUR EURE), Julien CANIN (PACY SUR EURE), Lydie CASELLI (PACY SUR EURE), Christian LORDI (PORT-MORT), Pascal MAINGUY (PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX), Dominique DESJARDINS BROSSEAU

Seine Normandie Agglomération

12 rue de la Mare à Jouy 27120 Douains Tél : 02 32 53 50 03 contact@sna27.fr www.sna27.fr



(ROUVRAY), Pieternella COLOMBE (SAINT-MARCEL), Jean-Luc MAUBLANC (SAINT-MARCEL), Thierry HUIBAN (SAINT VINCENT DES BOIS), Héléna MARTINEZ (SAINTE GENEVIEVE LES GASNY), Agnès MARRE (SUZAY), Patrick JOURDAIN (TILLY), Laurent LEGAY (VATTEVILLE), Patrick DUCROIZET (VAUX SUR EURE), François OUZILLEAU (VERNON), Léocadie ZINSOU (VERNON), Johan AUVRAY (VERNON), Dominique MORIN (VERNON), Jérôme GRENIER (VERNON), Nicole BALMARY (VERNON), Catherine DELALANDE (VERNON), Christopher LENOURY (VERNON), Evelyne HORNAERT (VERNON), Titouan D'HERVÉ (VERNON), Patricia DAUMARIE (VERNON), Yves ETIENNE (VERNON), Youssef SAUKRET (VERNON), Paola VANEGAS (VERNON), Lorine BALIKCI (VERNON), David HEDOIRE (VERNON), Gabriel SINO (VERNON), Chantale LE GALL (VEXIN SUR EPTE), Fabrice CAUDY (VEXIN SUR EPTE), Annick DELOUZE (VEXIN SUR EPTE), Paul LANNOY (VEXIN SUR EPTE), Fabienne FERUS (VEZILLON) suppléante de Jean-Pierre TAULLE, Lysianne ELIE-PARQUET (VILLEGATS), Didier LANDAIS (VILLIERS-EN-DESOEUVRE) suppléant de Christian BIDOT.

Absents : Jean-Pierre SAVARY (HEUQUEVILLE), Alain JOURDREN (SAINTE COLOMBE PRES VERNON).

Absents excusés :

Pouvoirs : Pascal JOLLY (GASNY) donne pouvoir Sarah BOUTRY (GASNY), Hervé BOURDET (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE) donne pouvoir à Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE), Jessica RICHARD (LES ANDELYS) donne pouvoir à Christian LEPROVOST (LES ANDELYS), Caroline LEDOUX (LES ANDELYS) donne pouvoir à Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Hervé PODRAZA (SAINT-MARCEL) donne pouvoir à Pieternella COLOMBE (SAINT-MARCEL), Rémi FERREIRA (SAINT-MARCEL) donne pouvoir à Léocadie ZINSOU (VERNON), Juliette ROUILLOUX-SICRE (VERNON) donne pouvoir à François OUZILLEAU (VERNON), Olivier VANBELLE (VERNON) donne pouvoir à Youssef SAUKRET (VERNON), Sylvie GRAFFIN (VERNON) donne pouvoir à Dominique MORIN (VERNON), Denis AIM (VERNON) donne pouvoir à Jérôme GRNIER (VERNON), Thomas DURAND (VEXIN SUR EPTE) donne pouvoir à Chantale LE GALL (VEXIN SUR EPTE), Marie-Odile ANDRIEU (VILLEZ-SOUS-BAILLEUL) donne pouvoir à René MATRINGE (CHAMBRAY), Sébastien LECORNU (VERNON) donne pouvoir à Pascal LEHONGRE (PACY-SUR-EURE).

Secrétaire de séance : Johan AUVRAY (VERNON)

Le Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la nomenclature M49 ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant que Frédéric DUCHÉ, Président de Seine Normandie Agglomération en exercice, s'est retiré au moment du vote ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : De procéder au vote du compte administratif 2019 du budget annexe du SPANC qui se résume ainsi :

RESULTAT DE L'EXERCICE

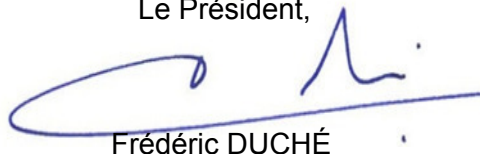
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES	387 535,29 €	557 265,96 €	796 846,56 €	752 061,82 €	0,00 €
DEPENSES	387 535,29 €	246 188,29 €	796 846,56 €	219 640,35 €	51 859,28 €
BALANCE	Excédent			532 421,47 €	
	Besoin de financement				51 859,28 €
	Excédent TOTAL de financement			480 562,19 €	

Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 3 : La présente délibération sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Article 4 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Frédéric DUCHÉ

Compte Administratif 2019



Budget annexe SPANC

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

DEPENSES TTC

Chap.	Libellés	Budget	Réalisé
		2019	2019
011	Charges à caractère général	123 799,81 €	94 557,06 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	180 956,00 €	142 276,32 €
Total des dépenses de gestion courante		304 755,81 €	236 833,38 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	1 157,17 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		309 755,81 €	237 990,55 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	59 735,48 €	
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	18 044,00 €	8 197,74 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		77 779,48 €	8 197,74 €
TOTAL DES DEPENSES		387 535,29 €	246 188,29 €
002	Résultat d'exploitation reporté		
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		387 535,29 €	246 188,29 €

RECETTES TTC

Chap.	Libellés	Budget	Réalisé
		2019	2019
70	Produits des services, du domaine et ventes...	335 000,00 €	403 296,26 €
74	Dotations et participations		94 331,00 €
75	Autres produits de gestion courante		1 335,67 €
Total des recettes de gestion courante		335 000,00 €	498 962,93 €
77	Produits exceptionnels		5 767,74 €
Total des recettes réelles d'exploitation		335 000,00 €	504 730,67 €
TOTAL DES RECETTES		335 000,00 €	504 730,67 €
002	Résultat d'exploitation reporté	52 535,29 €	52 535,29 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		387 535,29 €	557 265,96 €

Compte Administratif 2019

Budget annexe SPANC

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES TTC

Art.	Budget 2019	Réalisé 2019
Chapitre 011 - Charges à caractère général	123 799,81 €	94 557,06 €
604 - ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	44 935,00 €	42 483,72 €
60622 - PRODUITS D'ENTRETIEN		217,36 €
6063 - FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	2 120,00 €	2 114,28 €
6064 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	200,00 €	545,10 €
6066 - CARBURANTS	3 780,00 €	3 801,93 €
61551 - MATERIEL ROULANT	3 000,00 €	847,86 €
61558 - AUTRES BIENS MOBILIERS	765,00 €	763,19 €
6156 - MAINTENANCE	4 500,00 €	
61612 - ASSURANCES AUTOMOBILES	3 132,00 €	2 365,59 €
61613 - RC ET PRIMES ANNEXES	117,52 €	111,93 €
618 - DIVERS	9 200,00 €	2 984,84 €
6226 - HONORAIRES	11 135,29 €	
6231 - ANNONCES ET INSERTIONS	2 325,00 €	2 000,00 €
6251 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS		388,26 €
6256 - MISSIONS	2 000,00 €	
6261 - FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 190,00 €	1 533,00 €
6262 - FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	700,00 €	700,00 €
6287 - REMBOURSEMENTS DE FRAIS	33 700,00 €	33 700,00 €
Chapitre 012 - Charges de Personnel	180 956,00 €	142 276,32 €
6215 - PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	15 093,00 €	
6331 - VERSEMENT DE TRANSPORT	525,00 €	509,00 €
6332 - COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	477,00 €	463,00 €
6336 - COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	1 671,00 €	1 574,11 €
6411 - SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	83 038,00 €	97 211,44 €
6413 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	6 054,00 €	
6414 - INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	12 903,00 €	
6415 - SUPPLEMENT FAMILIAL	2 230,00 €	
6451 - COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	25 263,00 €	24 027,00 €
6452 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	102,00 €	
6453 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	10 061,00 €	12 517,15 €
6454 - COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	3 654,00 €	2 746,00 €
6458 - COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	90,00 €	99,23 €
6471 - PRESTATIONS DIRECTES	13 585,00 €	
6475 - MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	210,00 €	65,00 €
648 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	6 000,00 €	3 064,39 €
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	304 755,81 €	236 833,38 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	5 000,00 €	1 157,17 €
673 - TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 000,00 €	1 157,17 €
TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT	309 755,81 €	237 990,55 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	59 735,48 €	- €
Chapitre 042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	18 044,00 €	8 197,74 €
6811 - DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	18 044,00 €	8 197,74 €

Compte Administratif 2019

Budget annexe SPANC

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES TTC

Art.	Budget 2019	Réalisé 2019
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	77 779,48 €	8 197,74 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	387 535,29 €	246 188,29 €
TOTAL DEPENSES CUMULEES	387 535,29 €	246 188,29 €

Compte Administratif 2019

Budget annexe SPANC

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES TTC

Art.	Budget 2019	Réalisé 2019
Chapitre 70 - Produits des Services	335 000,00 €	403 296,26 €
704 - TRAVAUX		24 345,89 €
7062 - REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	310 000,00 €	346 939,17 €
7068 - AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	25 000,00 €	32 011,20 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	- €	94 331,00 €
748 - AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		94 331,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	- €	1 335,67 €
7588 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE AUTRES		1 335,67 €
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	335 000,00 €	498 962,93 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	- €	5 767,74 €
7718 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.		5 767,74 €
TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	335 000,00 €	504 730,67 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	335 000,00 €	504 730,67 €
002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	52 535,29 €	52 535,29 €
TOTAL RECETTES CUMULEES	387 535,29 €	557 265,96 €

Compte Administratif 2019

Budget annexe SPANC

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

DEPENSES TTC

Chap.	Libellés	Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser 2019
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	79 046,90 €	13 683,60 €	50 363,30 €
21	Immobilisations corporelles	67 978,10 €	7 208,41 €	
Total des dépenses d'équipement		147 025,00 €	20 892,01 €	50 363,30 €
45	Total des opé. pour compte de tiers	502 920,32 €	51 847,10 €	1 495,98 €
Total des dépenses réelles d'investissement		649 945,32 €	72 739,11 €	51 859,28 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		649 945,32 €	72 739,11 €	51 859,28 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	146 901,24 €	146 901,24 €	
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES D'INVESTISSEMENT		796 846,56 €	219 640,35 €	51 859,28 €

RECETTES TTC

Chap.	Libellés	Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser 2019
Total des recettes d'équipement		0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		316,00 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	202 301,36 €	202 301,36 €	
Total des recettes financières		202 301,36 €	202 617,36 €	0,00 €
45	Comptabilité distincte rattachée	516 765,72 €	541 246,72 €	
Total des recettes réelles d'investissement		719 067,08 €	743 864,08 €	0,00 €
.021	Virement de la section de fonctionnement	59 735,48 €		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	18 044,00 €	8 197,74 €	
Total des recettes d'ordre d'investissement		77 779,48 €	8 197,74 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		796 846,56 €	752 061,82 €	0,00 €
001	Excédent d'investissement reporté			
TOTAL DES RECETTES CUMULEES D'INVESTISSEMENT		796 846,56 €	752 061,82 €	0,00 €

Compte Administratif 2019

Budget annexe SPANC

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES TTC

Chap.	Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser 2019
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	79 046,90 €	13 683,60 €	50 363,30 €
2051 - CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	79 046,90 €	13 683,60 €	50 363,30 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	67 978,10 €	7 208,41 €	0,00 €
2183 - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	500,00 €		
2184 - MOBILIER	5 000,00 €	2 009,79 €	
2188 - AUTRES	62 478,10 €	5 198,62 €	
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	147 025,00 €	20 892,01 €	50 363,30 €
Total des opérations pour compte de tiers	502 920,32 €	51 847,10 €	1 495,98 €
458117 - DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) ANNEE 2017	2 920,32 €	478,34 €	1 495,98 €
458119 - TRAVAUX LES ANDELYS PRIVÉS	500 000,00 €	51 368,76 €	
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	649 945,32 €	72 739,11 €	51 859,28 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	649 945,32 €	72 739,11 €	51 859,28 €
001 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	146 901,24 €	146 901,24 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	796 846,56 €	219 640,35 €	51 859,28 €

Compte Administratif 2019

Budget annexe SPANC

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES TTC

Chap.	Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser 2019
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00 €	316,00 €	0,00 €
10222 - FCTVA		316,00 €	
1068 - AUTRES RESERVES	202 301,36 €	202 301,36 €	
Total des opérations pour compte de tiers	516 765,72 €	541 246,72 €	0,00 €
458216 - RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) ANNEE 2016		112 374,72 €	
458217 - RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) ANNEE 2017	16 765,72 €	372 727,00 €	
458219 - TRAVAUX LES ANDELYS PRIVÉS	500 000,00 €	56 145,00 €	
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	719 067,08 €	743 864,08 €	0,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	59 735,48 €		
Chapitre 040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	18 044,00 €	8 197,74 €	0,00 €
28182 - MATERIEL DE TRANSPORT	16 171,00 €	3 148,00 €	
28183 - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	93,00 €	260,08 €	
28184 - MOBILIER	250,00 €	2 192,20 €	
28188 - AUTRES	1 530,00 €	966,08 €	
2817562 - SERVICE D'ASSAINISSEMENT		1 631,38 €	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	77 779,48 €	8 197,74 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	796 846,56 €	752 061,82 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	796 846,56 €	752 061,82 €	0,00 €

IV – ANNEXES SPANC	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A						
Directeur général adjoint des services	A						
Directeur général des services techniques	A						
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
TOTAL		0	0	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché principal	A						
Attaché	A						
Rédacteur principal 1er classe	B						
Rédacteur principal 2ème classe	B						
Rédacteur	B						
Adjoint administratif principal 1ère classe	C						
Adjoint administratif principal 2ème classe	C						
Adjoint administratif	C						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur principal	A						
Ingénieur	A						
Technicien principal 1ère classe	B	1			1		
Technicien principal 2ème classe	B	3				3	
Technicien	B						
Agent de maîtrise principal	C						
Agent de maîtrise	C						
Adjoint technique principal 1ère classe	C						
Adjoint technique principal 2ème classe	C						
Adjoint technique	C						
TOTAL		4	0	4	1	3	4
FILIERE SOCIALE (d)							
Conseiller socio-éducatif	A						
Cadre de santé 1ère classe	A						
Puéricultrice hors classe	A						
Puéricultrice classe supérieure	A						
Puéricultrice classe normale	A						
Infirmière classe supérieure	A						
Educateur de jeune enfants ppl	B						
Educateur de jeunes enfants	B						
Auxiliaire de puériculture ppl 1ère classe	C						
Auxiliaire de puériculture ppl 2ème classe	C						
ASEM principal 1er classe	C						
Agent social ppl 2ème classe	C						
Agent social	C						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
SPORTIVE (g)							

IV – ANNEXES SPANC	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
Educateur principal 1ère classe	B						
Educateur	B						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
CULTURELLE (h)							
Bibliothécaire	A						
Conservateur des bibliothèques	A						
Attaché de conservation du patrimoine	A						
Assistant de conservation patrimoine ppl 2ème cl	B						
Assistant de conservation patrimoine	B						
Adjoint du patrimoine ppl 1ère classe	C						
Adjoint du patrimoine ppl 2ème classe	C						
Adjoint du patrimoine	C						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A						
Professeur d'enseignement artistique classe norm.	A						
Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère cl	B						
Assistant d'enseignement artistique ppl 2ème cl	B						
Assistant d'enseignement artistique	B						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
ANIMATION (i)							
Animateur principal 1ère classe	B						
Animateur principal 2ème classe	B						
Animateur	B						
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C						
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C						
Adjoint d'animation	C						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL		0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		4,0	0,0	4,0	1,0	3,0	4,0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT : Effectifs physiques *quotité de temps de travail* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel , à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent tout l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel , à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de mois, recrutement à mi-année) correspond à 0.4 ETPT (0.8 *6/12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques " régis par l'article 139 ter de la lois n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc .

IV – ANNEXES SPANC

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01.01.2018 (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Technicien	B	TECH	339	23 739	Art 3-2	CDD
Technicien	B	TECH	339	16 962	Art 3-2	CDD
Technicien	B	TECH	339	22 645	Art 3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL	3					

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

Article 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

Article 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activités

Article 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ..)

Article 3-2 : *vacance temporaire d'un emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire*

Article 3-3 alinéa 1 : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

Article 3-3 alinéa 2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie.

Article 3-3 alinéa 3 : emploi de secrétaire de mairie dans les communes de - 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

Article 3-3 alinéa 4 : emplois à temps non complet des communes de - 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %

Article 3-3 alinéa 5 : *emplois des communes de -2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.*

Article 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

Article 38 : recrutements de *travailleurs handicapés catégorie C au sens de l'article L5212-13 du code du travail*

Article 38 bis : PACTE recrutement de jeunes gens de 16 à 25 ans révoqués non diplômés ou sans qualification

Article 47 : recrutements directs sur emplois fonctionnels

Article 110 : Collaborateur de cabinet des autorités territoriales

Article 110-1 : collaborateur de groupe d'élus

A : autres (préciser)

(5) indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être labellisés "A /autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés") .

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1,3-2,3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3,110 et 110-1

(8) si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

BUDGET ANNEXE SPANC

ETAT DES RESTES A REALISER - DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

Chapitre Opération		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PAS D'OPERATION												
Budget	Exer.	Dep/Rec	Inv/Fon	Chapitre	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération Observations	Service	Antenne	Libelle de l'inscription	Mvt	Niveau	Montant Inscr.
26	2019	D	I	20	SPANC		2051				LICENCES EGEE ET MISE EN PLACE AGENCE MOBILE SPANC ET ASSIST	R	1	50 363.30
Total Opération : PAS D'OPERATION														50 363.30

Chapitre Opération		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES												
Budget	Exer.	Dep/Rec	Inv/Fon	Chapitre	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération Observations	Service	Antenne	Libelle de l'inscription	Mvt	Niveau	Montant Inscr.
Total Chapitre : 20														
Chapitre Opération 45 CPT DE LIAISON AVEC COMPTA PRINC. BUD. ANNEXES PAS D'OPERATION														
26	2019	D	I	45	SPANC		458117		ASST		OS N°1 MOE POUR OPERATIONS GROUPEES DES INSTALLATIONS ANC SU SUPPLEMENT AU DEVIS INITIAL POUR CHANTIER ROBERT	R	1	368.48
Total Opération : PAS D'OPERATION														1 127.50
TOTAL : DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) ANNEE 2														1 495.98
Total Opération : PAS D'OPERATION														1 495.98

Budget	Exer.	Dep/Rec	Inv/Fon	Chapitre	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération Observations	Service	Antenne	Libelle de l'inscription	Mvt	Niveau	Montant Inscr.
Total Chapitre : 45 CPT DE LIAISON AVEC COMPTA PRINC. BUD. ANNEXES														
TOTAL GENERAL														51 859.28

Arrêté le présent état à la somme de : CINQUANTE ET UN MILLE HUIT CENT CINQUANTE-NEUF EUROS ET VINGT HUIT CENTIMES



A DOUAINS, Le 31 décembre 2019

Pascal LEHONGRE

Vice-Président aux finances, évaluation des politiques publiques et du dialogue social de Seine-Normandie Agglomération

BUDGET ANNEXE SPANC

ETAT DES RESTES A REALISER – DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

ETAT DETAILLÉ

Budget : SERVICE PUBLIC ASSAINISST NON COLLECTIF

Exercice : 2019

ENGAGEMENT	DATE ENG	LIBELLE	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG	DATE SERV	SERV	GESTION.	ANTENN
AD16-05044P	21-02-2019	LICENCES EGEE ET MISE EN PLA		2051		SNA RED ASSAINISSEMENT	50 363.30 TTC			SPANC	
COMM. SERV FAIT											
AS17-00329P	21-02-2019	OS N°1 MOE POUR OPERATIONS G		458117		AMODIAG ENVIRONNEMENT	368.48 TTC		ASST	SPANC	
COMM. SERV FAIT											
RV16600012P	21-02-2019	SUPPLÉMENT AU DEVIS INITIAL		458117		DE PAEPE PATRICK ENTREPRISE	1 127.50 TTC		ASST	SPANC	
COMM. SERV FAIT											
TOTAL							51 859.28 TTC				

CA SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION - SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - CA 2019

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice... **101**
 Nombre de membres présents... **84**
 Nombre de suffrages exprimés... **96**
 VOTES :
 Pour... **93**
 Contre... **3**
 Abstentions... **3**

Date de convocation **13 de 2020**

Présenté par (1),
A **Vernon** le **20/07/2020**

Délibéré par l'assemblée délibérante (2), réuni en session **ordinaire**
A **Vernon** le **20/07/2020**

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

This section contains a dense collection of approximately 25-30 handwritten signatures in blue ink, arranged in a somewhat grid-like fashion. The signatures vary in style and legibility, representing the individual members of the assembly who have signed the document.

